

MESSAGE A L'ATTENTION DES ELEVES DE 3^{ème}

Rappel : Pour AFFECTATION EN SECTION EUROPEENNE

La date limite de retour de la **fiche**, à M. Vialo ou à la vie scolaire est fixée au JEUDI 4 mai 2017.

RAPPEL



St-Pierre, le vendredi 21 avril 2017

AFFECTATION EN SECTION EUROPEENNE

Fiche de liaison collège La Salle-St Charles -lycée La Salle-St Charles Date :

L'élève susceptible de poursuivre sa scolarité en Section Euro au Lycée, sera amené à étudier une Discipline Non Linguistique (Hist-Géo ou Mathématiques) en anglais ; par conséquent, il est souhaitable qu'il ait atteint le niveau A2 du CECRL dans toute les Activités Langagières et le niveau B1 dans au moins une des deux activités langagières orales. (réf : circulaire n° 64 du rectorat du 29 mars 2017)

En cas de forte demande, supérieure aux capacités d'accueil, nous nous appuyons sur les critères suivants :

- Une moyenne annuelle de base d'au moins 15/20 avec des appréciations positives
- Le profil linguistique de l'élève,
- Un test oral portant sur la motivation et le niveau d'aisance orale de l'élève en anglais, le mercredi 7 juin à 13h.

Nom : Prénom : Classe :

A suivi la section Euro au collège en classe de 4^{ème} : OUI* NON
*Pas de test

Demande l'affectation en section Européenne au Lycée la Salle -St Charles

DNL : MATHS HIST-GEO

Moyenne de base annuelle (français, maths, anglais) /20

Le Professeur d'Anglais de l'année en cours indiquera par une croix le niveau atteint par l'élève dans chaque activité langagière afin de déterminer son profil linguistique. Nom du Professeur d'Anglais :

Niveau AL	A1	A2	B1	B2
CO				
EOC				
EOI				
CE				
EE				

Appréciation sur sa participation :
Inexistante Sporadique Assez régulière Régulière Dynamique

TEST ORAL (sauf pour les 4^{èmes} Section Euro)

Commentaire :

Accepté
Liste d'attente
Refusé

Nom et signature du professeur
examineur :

RAPPEL